

Réunion du comité de pilotage du schéma directeur des déplacements durables interinsulaires 2015-2025



Une réunion du comité de pilotage du schéma directeur des déplacements durables interinsulaires pour la période 2015-2025 s'est tenue, mercredi après-midi, à la Présidence, en présence notamment du ministre de l'Équipement, en charge des transports intérieurs, Albert Solia.

Début mars 2015, la Polynésie française a confié l'assistance technique pour la réalisation du schéma directeur des déplacements durables interinsulaires de la Polynésie française pour la période à un groupement de bureaux d'études composé d'ESPELIA, EGIS France, CATRAM Consultants, COLLET Consulting et Pae Tai Pae Uta. Ce schéma directeur s'appliquera tant aux liaisons maritimes qu'aux liaisons aériennes interinsulaires, et l'assistance technique pour sa réalisation est financée à 50 % par la Polynésie française, et à 50 % par l'ADEME associée à l'AFD.

Après une phase de diagnostic qui s'est déroulée durant les mois de mars et avril et la remise d'un rapport diagnostic validé par un comité de pilotage le 18 mai dernier, le groupement d'études a étudié 29 orientations possibles de scénarii pouvant constituer le scénario cible du schéma directeur.

La réunion du comité de pilotage de ce jour devait permettre de réunir différentes entités telles que les financeurs du projet, l'Etat, des représentants de l'Assemblée de la Polynésie française pour chacun des archipels concernés, des ministres du gouvernement, le CESC ou encore le Syndicat pour la promotion des communes. Cette réunion a permis de valider les orientations à retenir pour l'élaboration du scénario cible du gouvernement pour ce schéma directeur des

déplacements durables interinsulaires pour la période 2015-2025, tant en termes d'organisation générale des transports interinsulaires et de gouvernance, qu'en termes de liaisons, d'infrastructures, de qualité de service pour les usagers et d'inter-modalité.

A l'issue de ce comité de pilotage, le groupement de consultants s'attachera à rédiger le schéma directeur qui sera rendu fin juillet au gouvernement et fera l'objet d'une validation par le conseil des ministres.

Source: présidence